



**DESTINATAIRES : Tous les médecins, gestionnaires et employés du
CISSS de Chaudière-Appalaches**

DATE : Le 19 avril 2021

OBJET : Délestage partiel de certains secteurs d'activités

Dans le contexte épidémiologique qui se détériore actuellement dans la région et qui a un impact à plusieurs niveaux, notamment sur les volumes d'enquêtes, de dépistage, gestion d'éclosions, isolement de travailleurs de la santé et augmentation des hospitalisations, nous devons constamment ajuster la main-d'oeuvre pour répondre à ces besoins.

Ainsi, selon l'évolution de situation dans les différents territoires de la région (ex. : nombre d'éclosions, ouverture d'unité Covid ou SNT, absentéisme, etc.), il est possible que nous devons faire temporairement du délestage dans certains secteurs d'activités pour combler les besoins de main-d'oeuvre. C'est donc dire qu'un certain pourcentage des équipes de bases peuvent être interpellé à contribuer à des équipes de réserve.

Les décisions seront prises en continu par la direction générale en fonction des réalités et de l'évolution de la situation afin de rester le plus agiles possible entre un maximum d'offre de soins et services à la population, répondre aux besoins occasionnés par la pandémie et le niveau de délestage. Les directeurs communiqueront donc au fur et à mesure les orientations prises auprès de leurs équipes.

Nous sommes bien conscients que cette gestion de 3^e vague est extrêmement exigeante après une année aussi difficile. Nous sommes très reconnaissants de l'engagement que vous avez tous pour la population de Chaudière-Appalaches.

La Direction générale

Contenu et diffusion approuvés par : Patrick Simard, président-directeur général par intérim